OFFICIEL.

LEGISLATURE D'ETAT.

Première Session.—Quarantième Législature.

CHAMBRE DES REPRESENTANTS.

MARDI, 27 janvier 1852.

La Chambre s'est réunie conformément à l'ajournement.

62 membres sont présents.

Le journal a été lu et approuvé.

M. Barrilleau a demandé un congé pour MM. Pugh et Duffée.

M. Commandeur a demandé un congé pour M. Lathrop, et M. Rivers a aussi demandé un congé pour M. Chapman.

Le Gouverneur a transmis à la Chambre par l'intermédiaire de son secrétaire privé, M. Carrigan, la communication ci-après transmise.

Bureau du Gouverneur.

Baton Rouge, 26 janvier 1852.

Au Sénat et à la Chambre des Représentans de la Louisiane.

J'ai l'honneur de vous informer que un million huit cent soixante quatre mille piastres des obligations de l'Etat émises en faveur de la banque de l'Union de la Louisiane et cinq cent quarante deux mille six cent cinquante piastres de coupons d'intérêt, se montant ensemble à la somme de deux millions quatre cent six mille six cent cinquante piastres, ont été remis par Christopher Adams junior, président de la dite banque, le 23 du courant, au Secrétaire d'Etat, à l'Avocat Général et à moi, et ont été détruits par le feu conformément à la résolution No 7, approuvé ade 25 janvier 1844; et qu'un enregistrement de cet quit a eu lieu à cet égard a été fait dans le bureau du Trésorier de l'Etat, en vertu des dispositions de la susdite résolution.

Les membres ci-après nommés ont présenté les pétitions suivantes, qui, sur motion, ont été référées à leurs comités respectifs.

M. Bartlett—La pétition des citoyens de la ville et paroisse des Natchitoches, demandant une augmentation de pouvoir pour les juges de paix dans les villes incorporées.

La dite pétition a été référée au comité des affaires de paroisse.

M. Mandry—La pétition des citoyens de la ville de Clinton, demandant l'incorporation de la dite ville.

La dite pétition a été référée à la délégation de la paroisse East Feliciana.

M. Bartlett—La pétition du jury de police de la paroisse des Natchitoches, demandant la pension d'une loi, à l'effet d'augmenter la juridiction des magistrats dans les affaires criminelles de peu d'importance.

La dite pétition a été référée au comité judiciaire.

M. McCutchen—La pétition de W. A. Williams demandant du secours.

La dite pétition a été référée au comité judiciaire.

M. Terrell—La pétition de St-J. G. Battle, de la paroisse de Caddo, demandant des secours.

La dite pétition a été référée au comité des finances.

M. Thompson, de Jackson—La pétition de certains citoyens de la paroisse de Jackson, demandant qu'il soit nommé un juge de paix additionnel pour la dite paroisse.

La dite pétition a été référée au comité des affaires de paroisse.

M. Perry—La pétition de W. J. et N. C. Blackburn, demandant des secours.

La dite pétition a été référée au comité des réclamations.

M. Alexander—La pétition de A. R. Henry, demandant des secours; renvoyée au comité judiciaire.

La pétition de John H. Armat, demandant du secours, référée au comité des réclamations.

M. Cole—La pétition de divers citoyens, relativement à des prisonniers dans la geôle des Opelousas; référée au comité judiciaire.

Les membres suivants ont offert les résolutions suivantes, lesquelles sur motion ont été adoptées, savoir:

Résolu que le comité des dépenses casuelles est prié de se procurer pour l'usage de cette Chambre, une copie de la carte de la Louisiane de Lafourcadi, une copie de la carte du Mississippi de Lamothe et une grande carte des Etats-Unis, et de les faire suspendre dans cette enceinte.

M. Doy—Attendu que notre présent système d'améliorations intérieures est un sujet de beaucoup de plainte et de déplaisir, en conséquence, il est résolu, que le comité des améliorations intérieures soit présent et prêt à recevoir et requis de s'enquérir avec diligence de la nature, étendue et l'exécution des travaux confiés à ce département, et de l'opportunité d'abolir le présent système, de vendre les propriétés qui y sont employées et d'affermer par contrats de travaux qui seront jugés nécessaires, et il est par le présent revêtu de l'autorité et du pouvoir de faire venir les personnes et de se faire présenter les documents, et d'en faire un rapport à cette Chambre dans le plus court délai possible.

M. Arceneaux—Il est résolu lo que l'ingénieur de l'Etat, sur et derrière partie présent requis de faire savoir à cette Chambre pourquoi il ne s'est pas conformé aux dispositions de la résolution No 27, adopte le 1er mars 1848, l'autorisant à améliorer et rendre navigable le bayou Vermilion, depuis l'embouchure du bayou Tortue jusqu'à la jonction du bayou Carencro et bayou Fusilier, et améliorer la navigation du bayou Fusilier, à partir de ce point jusqu'à l'embouchure du fort du Tèche.

M. Barrilleau, au nom de M. Pugh—Résolu que le comité de la milice est prié de s'enquérir de l'opportunité de réduire à $500 le salaire de l'adjudant et inspecteur-général, et d'en faire un rapport à cette Chambre, par bill ou autrement.

M. Bucksom—Résolu qu'un comité de 5 membres soit nommé à l'effet de s'enquérir, en vertu de quelle autorité la paroisse de Concordia fait actuellement construire des levées sur les rives des rivières Tensas et Black, et au travers des embouchures de plusieurs grands bayous que s'y jettent, et de faire connaître quelles sont les lois, s'il en existe, qui autorisent l'érection de ces levées.

Sur motion, la dite résolution a été adoptée, et l'Orateur a nommé membres de ce comité MM. Bucksom, Parham, Routh, Rivers et Alexander.

M. Thompson, de Jackson—Résolu qu'un comité de trois membres soit nommé dont le devoir sera de s'enquérir quel salaire demanderait un rapporteur sténo et capable pour rapporter les procédures et les discours des membres durant cette session de la législature, et de ce qu'il pourrait en coûter pour les faire imprimer, et d'en faire un rapport le plus tôt possible à cette Chambre.

Sur motion, cette résolution a été rejetée.

M. Thézard—Résolu que le comité sur l'éducation, de cette Chambre, est invité à partir du siège du gouvernement pour se rendre à la Nouvelle-Orléans à telle époque que les membres jugeront convenable, à l'effet d'examiner les académies de médecine et de droit ainsi que les écoles publiques de la dite ville, et de faire un rapport à ce sujet à cette Chambre.

Sur motion la dite résolution a été déposée sur la table.

Sur motion de M. Campbell, la Chambre a pris en considération la résolution suivante offerte par M. Payne le 20 du courant, savoir:

Résolu qu'un comité spécial, composé de onze membres, soit nommé par l'Orateur à l'effet de s'enquérir comment l'Etat peut et doit donner son aide en faveur des chemins à barrières, et d'en faire un rapport à cette Chambre dans le plus court délai possible.

M. Arceneaux—Il est résolu lo que l'ingénieur de l'Etat, sur et derrière partie présent requis de faire savoir à cette Chambre pourquoi il ne s'est pas conformé aux dispositions de la résolution No 27, adopte le 1er mars 1848, l'autorisant à améliorer et rendre navigable le bayou Vermilion, depuis l'embouchure du bayou Tortue jusqu'à la jonction du bayou Carencro et bayou Fusilier, et améliorer la navigation du bayou Fusilier, à partir de ce point jusqu'à l'embouchure du fort de Tèche.

M. Barrilleau, au nom de M. Pugh—Résolu que le comité de la milice est prié de s'enquérir de l'opportunité de réduire à $500 le salaire de l'adjudant et inspecteur-général, et d'en faire un rapport à cette Chambre, par bill ou autrement.

M. Bucksom—Résolu qu'un comité de 5 membres soit nommé à l'effet de s'enquérir, en vertu de quelle autorité la paroisse de Concordia fait actuellement construire des levées sur les rives des rivières Tensas et Black, et au travers des embouchures de plusieurs grands bayous que s'y jettent, et de faire connaître quelles sont les lois, s'il en existe, qui autorisent l'érection de ces levées.

Sur motion, la dite résolution a été adoptée, et l'Orateur a nommé membres de ce comité MM. Bucksom, Parham, Routh, Rivers et Alexander.

M. Thompson, de Jackson—Résolu qu'un comité de trois membres soit nommé dont le devoir sera de s'enquérir quel salaire demanderait un rapporteur sténo et capable pour rapporter les procédures et les discours des membres durant cette session de la législature, et de ce qu'il pourrait en coûter pour les faire imprimer, et d'en faire un rapport le plus tôt possible à cette Chambre.

Sur motion, cette résolution a été rejetée.

M. Thézard—Résolu que le comité sur l'éducation, de cette Chambre, est invité à partir du siège du gouvernement pour se rendre à la Nouvelle-Orléans, à telle époque que les membres jugeront convenable, à l'effet d'examiner les académies de médecine et de droit ainsi que les écoles publiques de la dite ville, et de faire un rapport à ce sujet à cette Chambre.

Sur motion la dite résolution a été déposée sur la table.

Sur motion de M. Campbell, la Chambre a pris en considération la résolution suivante offerte par M. Payne le 20 du courant, savoir:

Résolu qu'un comité spécial, composé de onze membres, soit nommé par l'Orateur à l'effet de s'enquérir comment l'Etat peut et doit donner son aide en faveur des chemins à barrières, et d'en faire un rapport à cette Chambre dans le plus court délai possible.

M. Mandry—La pétition des citoyens de la ville de Clinton, demandant l'incorporation de la dite ville.

La dite pétition a été référée à la délégation de la paroisse East Feliciana.

M. Bartlett—La pétition du jury de police de la paroisse des Natchitoches, demandant la pension d'une loi, à l'effet d'augmenter la juridiction des magistrats dans les affaires criminelles de peu d'importance.

La dite pétition a été référée au comité judiciaire.

M. McCutchen—La pétition de W. A. Williams demandant du secours.

La dite pétition a été référée au comité judiciaire.

M. Terrell—La pétition de St-J. G. Battle, de la paroisse de Caddo, demandant des secours.

La dite pétition a été référée au comité des finances.

M. Thompson, de Jackson—La pétition de certains citoyens de la paroisse de Jackson, demandant qu'il soit nommé un juge de paix additionnel pour la dite paroisse.

La dite pétition a été référée au comité des affaires de paroisse.

M. Perry—La pétition de W. J. et N. C. Blackburn, demandant des secours.

La dite pétition a été référée au comité des réclamations.

M. Alexander—La pétition de A. R. Henry, demandant des secours; renvoyée au comité judiciaire.

La pétition de John H. Armat, demandant du secours, référée au comité des réclamations.

M. Cole—La pétition de divers citoyens, relativement à des prisonniers dans la geôle des Opelousas; référée au comité judiciaire.

Les membres suivants ont offert les résolutions suivantes, lesquelles sur motion ont été adoptées, savoir:

Résolu que le comité des dépenses casuelles est prié de se procurer pour l'usage de cette Chambre, une copie de la carte de la Louisiane de Lafourcadi, une copie de la carte du Mississippi de Lamothe et une grande carte des Etats-Unis, et de les faire suspendre dans cette enceinte.

M. Doy—Attendu que notre présent système d'améliorations intérieures est un sujet de beaucoup de plainte et de déplaisir, en conséquence, il est résolu, que le comité des améliorations intérieures soit présent et prêt à recevoir et requis de s'enquérir avec diligence de la nature, étendue et l'exécution des travaux confiés à ce département, et de l'opportunité d'abolir le présent système, de vendre les propriétés qui y sont employées et d'affermer par contrats de travaux qui seront jugés nécessaires, et il est par le présent revêtu de l'autorité et du pouvoir de faire venir les personnes et de se faire présenter les documents, et d'en faire un rapport à cette Chambre dans le plus court délai possible.

M. Arceneaux—Il est résolu lo que l'ingénieur de l'Etat, sur et derrière partie présent requis de faire savoir à cette Chambre pourquoi il ne s'est pas conformé aux dispositions de la résolution No 27, adopte le 1er mars 1848, l'autorisant à améliorer et rendre navigable le bayou Vermilion, depuis l'embouchure du bayou Tortue jusqu'à la jonction du bayou Carencro et bayou Fusilier, et améliorer la navigation du bayou Fusilier, à partir de ce point jusqu'à l'embouchure du fort de Tèche.

M. Barrilleau, au nom de M. Pugh—Résolu que le comité de la milice est prié de s'enquérir de l'opportunité de réduire à $500 le salaire de l'adjudant et inspecteur-général, et d'en faire un rapport à cette Chambre, par bill ou autrement.

M. Bucksom—Résolu qu'un comité de 5 membres soit nommé à l'effet de s'enquérir, en vertu de quelle autorité la paroisse de Concordia fait actuellement construire des levées sur les rives des rivières Tensas et Black, et au travers des embouchures de plusieurs grands bayous que s'y jettent, et de faire connaître quelles sont les lois, s'il en existe, qui autorisent l'érection de ces levées.

Sur motion, la dite résolution a été adoptée, et l'Orateur a nommé membres de ce comité MM. Bucksom, Parham, Routh, Rivers et Alexander.

M. Thompson, de Jackson—Résolu qu'un comité de trois membres soit nommé dont le devoir sera de s'enquérir quel salaire demanderait un rapporteur sténo et capable pour rapporter les procédures et les discours des membres durant cette session de la législature, et de ce qu'il pourrait en coûter pour les faire imprimer, et d'en faire un rapport le plus tôt possible à cette Chambre.

Sur motion, cette résolution a été rejetée.

M. Thézard—Résolu que le comité sur l'éducation, de cette Chambre, est invité à partir du siège du gouvernement pour se rendre à la Nouvelle-Orléans, à telle époque que les membres jugeront convenable, à l'effet d'examiner les académies de médecine et de droit ainsi que les écoles publiques de la dite ville, et de faire un rapport à ce sujet à cette Chambre.

Sur motion la dite résolution a été déposée sur la table.

Sur motion de M. Campbell, la Chambre a pris en considération la résolution suivante offerte par M. Payne le 20 du courant, savoir:

Résolu qu'un comité spécial, composé de onze membres, soit nommé par l'Orateur à l'effet de s'enquérir comment l'Etat peut et doit donner son aide en faveur des chemins à barrières